



**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2026016
Cotisation L'Allier à Livre Ouvert**

Séance du 25 Février 2026

Le 25 Février 2026, dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents : M DELIGEARD Arnaud, M DESBOUIS Serge, M VIGNE Olivier, Mme CHAUVET Anne-Marie, M GILLES Xavier, M MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

Absents : Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence, M DEVILLARD Claude.

Excusés : Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence.

Pouvoirs : Mme CHAPPAZ Aurélie donne pouvoir à M MONNET Jérôme, Mme DEGIRAL Laurence donne pouvoir à Mme CHAUVET Anne-Marie.

Secrétaire de séance : M VIGNE Olivier.

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 9

Date de la convocation : 20 Février 2026

Date d'affichage de la convocation : 20 Février 2026

Dans le cadre de la gestion de la bibliothèque, il convient de voter pour renouveler l'adhésion à l'association « L'Allier à Livre Ouvert », qui fournit les livres et renouvelle les collections de la bibliothèque et qui est en lien avec la Médiathèque Départementale de l'Allier. La participation s'élève à 0.14 € par habitant pour 2026 et prend pour référence les statistiques de l'INSEE 2023, soit un total de 72.80 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder le renouvellement de l'adhésion à l'association « L'Allier à Livre Ouvert » au titre de l'année 2026 et d'autoriser le Maire à procéder au règlement de la participation à hauteur de 72.80 €.

Pour : 9 Contre : 0 Abstentions : 0

**Pour extrait conforme
Le Maire
Arnaud DÉLIGEARD**

